

HISTORIQUE DE LA « COMPAGNIE DES EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE ROUEN »

Au début de l'année 1925 quelques experts, désireux de mettre à la disposition de la Justice un corps de représentants de familles professionnelles particulièrement compétents dans leur profession et reconnus comme tels par leurs confrères, ont émis l'idée de la création d'une chambre des experts.

C'est ainsi que le 21 mars 1925 les experts appartenant aux diverses branches « des sciences, du commerce et de l'industrie » se sont réunis à Rouen à l'initiative de Messieurs SILIE Ingénieur Civil des Mines, DELABARRE Architecte Dplg et FOURÉ ancien Président de Tribunal de Commerce.

Ainsi, à l'unanimité des présents à cette assemblée fut créée la « Chambre des Experts de Normandie » (journal officiel du 20 mai 1925). A cette époque, la Chambre des Experts de Normandie comptait un effectif de 68 membres.

Cette collectivité s'est notamment donné pour objectif de représenter l'ensemble des corporations auprès des Magistrats, de discuter les conditions de travail de l'expert et de permettre à celui-ci de se sentir assisté dans sa mission et donc de s'exprimer en toute liberté.

Dès 1931 une réflexion a été menée concernant la création d'un code de déontologie et les barèmes tarifaires.

En 1935 la chambre a adhéré à la Fédération nationale des associations d'experts.

Le président suggérait en 1937 dans son rapport moral de demander des provisions sur honoraires. Les années passant, la chambre devait permettre de former un corps de professionnels, d'auxiliaires de justice, capables d'aider les Tribunaux civils et administratifs à être mieux informés donc pouvant rendre ainsi une meilleure justice. En 1938 la chambre comptait 230 membres.

Après-guerre, en 1945, à la demande du Premier président, la compagnie prenait en charge l'édition de la liste d'experts devant la Cour d'Appel. La même année, le barème proposait une vacation horaire de 500 Francs.

L'année suivante le siège social était transféré à la Société Industrielle, 2 rue du petit Salut à Rouen.

C'est en 1954 que l'on a commencé à évoquer l'assurance en responsabilité des experts. Il faudra attendre 1985 pour que la compagnie signe un contrat de groupe avec la MAAF, contrat résilié en 2008. La compagnie et ses membres ont ensuite été couverts par un contrat auprès de Covéa Risks en 2009.

Le 5 juin 1955, la Chambre des Experts de Normandie est devenue « Chambre des Experts du Ressort de la Cour d'Appel de Rouen » puis le 17 janvier 1989 la chambre a été dénommée « Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Rouen et le Tribunal Administratif ».

En 1966, la chambre et la Cour proposaient un taux horaire de 50 Francs, puis 65 Francs en 1969.

Les années 1971 à 1974 ont été très actives en raison de la loi du 29 juin 1971 portant règlement sur le statut des experts, et ses décrets d'application. La compagnie comprenait alors 157 membres. Son siège social avait été transféré 18 rue Alsace Lorraine puis, en 1976, au 16.

En 1980, la vacation horaire était portée à 240 Francs et l'année suivante voyait apparaître la notion de fourchette (230 - 280 Francs).

En 2008, la compagnie adoptait ses nouveaux et actuels statuts. Elle est également devenue la Compagnie des Experts près la Cour d'appel de Rouen, en raison de la création d'une Compagnie des Experts près la Cour administrative d'appel de Douai, ce qui n'empêche pas les experts sollicités par le Tribunal administratif d'appartenir à la compagnie régionale près la Cour d'appel de Rouen.

Depuis 2011, la compagnie et ses membres sont couverts par un contrat, dit national, car à l'initiative du Conseil national des compagnies d'experts de justice, souscrit par la biais du courtier Sophiassur.

Le 1^{er} septembre 2011, le siège a été transféré 14 rue Georges Charpak 76130 Mont-Saint-Aignan.

Présidents du Conseil d'Administration :

de 1925 à 1930 Joseph SILIE
de 1930 à 1933 Abel CAILLE
de 1933 à 1936 L. CROS
de 1936 à 1938 Robert BLONDEL
de 1938 à 1942 Edmond LAIR
de 1942 à 1946 Louis CAUCHOIS
de 1946 à 1950 Marcel FOUCAULT
de 1950 à 1954 Max ROBINSON
de 1954 à 1957 Roger FOURSIN
de 1957 à 1958 M. FOUCAULT
de 1958 à 1961 Jean BACOURT
de 1961 à 1964 Claude MOREL
de 1964 à 1965 André GUERRIER
de 1965 à 1968 Jean BACOURT
de 1968 à 1971 Claude MOREL
de 1971 à 1974 Julien LETONDEUR
de 1974 à 1986 Lucien THOMAS
de 1986 à 1987 Jean PETERRE
de 1987 à 1991 Claude THEVENIN
de 1991 à 1997 Jean LOUVET
de 1997 à 2001 Jean DESSE
de 2001 à 2007 Gilbert PATIERNO
de 2007 à 2013 Jean-François SCHUHL
de 2013 à 2015 Emmanuel DEVAUX
de 2015 à 2023 Patrice BRINDEAU

Hommages :

- ✓ À René LAHON qui ne fut jamais président car il ne le souhaitait pas et qui fut jusqu'à sa mort un quasi-secrétaire perpétuel hébergeant dans les locaux de sa société d'électricité la jeune Chambre.
- ✓ À Jean LOUVET qui fut assassiné, durant son mandat de président de la Compagnie, dans l'exercice de sa fonction d'expert judiciaire par l'une des Parties en raison de l'avis de l'expert qui ne lui convenait pas.

Gilbert PATIERNO

Ancien président

Jean-François SCHUHL

Ancien président

Patrice BRINDEAU

Président